



Engagement



Solidarité



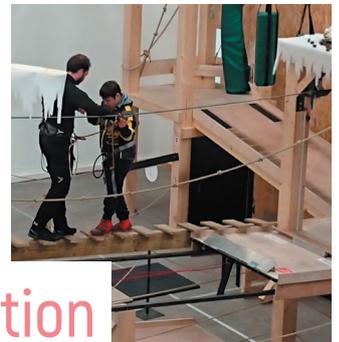
Militantisme

# PROJET ASSOCIATIF

## Orientations stratégiques 2021-2025

# 60ans

« L'essentiel »



Autodétermination



Valeurs



Citoyenneté



# Unapei

CHARENTE MARITIME - 17

[www.unapei17.org](http://www.unapei17.org)



UNE PERSONNE, UN HANDICAP,  
UNE VIE, UN DÉFI,  
ŒUVRONS ENSEMBLE !

---

## Sommaire

Le projet associatif .....	03
Nos valeurs.....	04
Notre histoire.....	05
Nos missions.....	10
Transformation de l'offre.....	11
L'Unapei 17 en chiffres.....	12
<b>NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES .....</b>	<b>13</b>
) <b>N°1</b> : Accompagner chaque personne handicapée à être actrice de sa vie .....	14
) <b>N°2</b> : Accélérer l'évolution de la société vers un modèle solidaire et inclusif.....	17
) <b>N°3</b> : Affirmer notre modèle parental d'entrepreneurs militants .....	20
Les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du projet .....	22
Parcours & Territoires .....	24
Glossaire .....	26

# LE PROJET ASSOCIATIF

## Un défi collectif rendu possible

## par la mobilisation de tous

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leur connaissance ou activité dans un but autre que de partager des bénéfices. » (Art. 1 Loi 1901)

L'Unapei 17 est une association d'utilité sociale composée de bénévoles et de professionnels du secteur médico-social mobilisés autour d'une cause commune : une société pour tous, une place pour chacun où il s'agit de permettre aux personnes en situation de handicap, avec l'aide de tous les partenaires, d'accéder « à tout pour tous » à chaque fois que les potentialités de la personne le permettent. La logique de parcours adapté et sans rupture doit être privilégiée. Pour cela, une prise en compte des besoins des personnes handicapées est nécessaire par tous les acteurs pour y apporter des réponses adéquates dans le respect de leur projet de vie, de leurs aspirations ou préférences personnelles et de leur dignité humaine.

Le sens, l'adhésion, la mobilisation à une ambition partagée sont des leviers de motivation pour chacun d'entre nous.

Notre association met un point d'honneur à construire ensemble, en associant personnes accueillies, professionnels et familles, une aventure qui dure depuis maintenant 60 ans. Cette triple expertise permet de mettre en pratique l'intelligence collective qui a guidé l'élaboration de notre projet associatif

L'actualisation de ce projet a été l'opportunité de nous réinterroger sur nos pratiques à travers les enquêtes auprès des personnes accompagnées, des familles/aidants et des professionnels.

L'Unapei 17 reste engagée et innovante sur la transformation de l'accompagnement vers toujours plus d'ouverture, afin que chaque personne en situation de handicap puisse vivre sa vie comme les autres, dans la mesure de ses capacités. Il s'agit de développer en permanence des solutions afin qu'il n'y ait pas de rupture de parcours et d'y mettre les moyens, suffisants, afin que le projet de vie de chacun et son autodétermination soit une réalité.

L'Unapei 17 s'engage progressivement dans la transformation et la diversification de ses activités dans la continuité des orientations définies dans les précédents projets associatifs.



« La force de l'Unapei 17 est le fruit de l'addition de ce que chaque parent, ami, professionnel apporte. »



# NOS VALEURS

L'Unapei17 adhère aux valeurs définies par l'Unapei représentées dans son projet Associatif.

L'Unapei 17 affirme le rôle primordial de la famille comme socle de l'accueil, de l'accompagnement et de l'insertion de la personne en situation de handicap intellectuel. Pour elle, la famille doit être entendue au sens le plus large du terme.

Réseau militant essentiellement familial, porteur d'expériences et de propositions, l'Unapei 17 est ouverte à l'implication et à la contribution des amis des personnes en situation de handicap intellectuel qui s'intéressent à son action et qui sont à l'écoute de ces dernières.

Ainsi, l'Unapei17 défend et promeut :

- La **dignité** et la **citoyenneté** de la personne en situation de handicap intellectuel ;
- Le **respect** dû à la personne en situation de handicap intellectuel ;
- La **qualité de vie** de la personne en situation de handicap intellectuel ;
- Engagement pour **une société accueillante et inclusive, militantisme partagé** par tous les acteurs de l'association ;
- Acteur vigilant de l'évolution de la société dans son ensemble ;
- Une **image positive du handicap intellectuel** auprès de la société ;
- L'accompagnement à l'**autodétermination** et au **parcours de vie** de la personne en situation de handicap intellectuel ;
- La transition de la personne handicapée lorsque les **solutions d'accompagnement** ne sont plus adaptées à leur handicap impliquant une prise en charge conjointe ou une réorientation ;
- La **solidarité, l'écoute, l'entraide** et le **soutien du parcours** des familles des aidants dans la recherche de solution ;
- Des **synergies et collaborations de professionnels inter-établissements** et plus généralement un esprit de **bienveillance** entre tous, personnes en situation de handicap intellectuel, familles, professionnels, partenaires ;
- Des **actions associatives** qui impliquent les personnes handicapées de façon adaptée ;
- Garant des **nouvelles formes de communication** ;
- L'**engagement bénévole** et désintéressé ;
- La **neutralité politique et religieuse**, le respect du principe de la **laïcité** avec l'accueil et **égalité de tous**, sans distinction d'origine et de religion, respect de toute croyance ou non croyance en accord avec le vivre ensemble ;
- **Professionalisme**, un socle reconnu de la **qualité d'accueil et d'accompagnement** moral fort de l'association et d'une recherche continue des meilleurs compétences, formations et moyens au service des personnes en situation de handicap ;
- Le **respect mutuel** et la collaboration harmonieuse entre les militants, les élus et les professionnels, qui partagent et mettent en œuvre ces valeurs .



*« Attribuer un rôle reconnu pour sa valeur sociale, c'est placer la personne dans les meilleures conditions de développement de ses potentialités » »*



## NOTRE HISTOIRE

### 1961-1971

#### « L'ère des pionniers » Création de l'association et des premiers établissements.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, la plupart des familles ayant un enfant, adolescent ou adulte présentant un handicap mental important vivaient dans le plus grand isolement social, livrées à elles-mêmes, totalement démunies face à leur enfant différent.

Dès 1961, sous la houlette de M. Cleugnet, un petit groupe de parents se constitue en association sous l'appellation d'association familiale départementale d'aide aux enfants infirmes mentaux qui deviendra quelques années plus tard l'Adapei. Elle a pour objet la défense en tout temps et en tous lieux des intérêts moraux et matériels des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Dès l'année suivante, le centre médico-pédagogique de Port Neuf à La Rochelle voit le jour et s'implante dans des locaux mis à disposition par la ville.

Septembre 1971 : L'Institut Médico-Educatif de Saint Ouen d'Aunis ouvre ses portes et accueille 180 jeunes enfants, adolescents et adultes de 6 à 25 ans.

### 1971-1981

#### La reconnaissance des droits des personnes handicapées

Cette décennie va constituer une étape décisive pour les personnes handicapées. L'année 1975 va voir la promulgation, de deux lois fondatrices, le même jour : la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées et la loi sur les institutions sociales et médico-sociales. Les droits des personnes handicapées et les devoirs de la nation à leur égard sont enfin reconnus.

## Les premières réponses pour les personnes en situation de handicap adultes

L'Adapei 17 a créé, sur la commune de Bords, son premier Centre d'Aide par le Travail. Le CAT permet ainsi à des personnes handicapées mentales adultes qui en manifestent le désir et qui présentent un minimum de compétences, d'accéder au monde du travail où elles vont trouver un certain épanouissement personnel et valoriser leur rôle social en participant, à leur mesure, à la vie économique de la nation.

Septembre 1977 : Création d'un foyer de vie sur la commune de Bouhet. Le foyer offre ainsi une alternative au retour en milieu familial ou à l'hospitalisation en milieu psychiatrique. Il s'agit de la première structure de ce type dans le département et l'une des toutes premières en France.

1979 : 48 postes de travail sont créés au sein du CAT de Saint Ouen d'Aunis.

## 1981-1991

### Un éventail de réponses

Un certain nombre d'évolutions législatives et réglementaires vont très fortement impacter le secteur médico-social.

En premier lieu, les textes relatifs à la décentralisation qui vont redistribuer les compétences et faire apparaître, à côté de l'état, un nouvel interlocuteur : le Département.

Dès 1982/1983 : L'Adapei 17 a déposé un projet de création de foyer occupationnel et d'hébergement où, à travers des activités variées, les adultes pourraient maintenir leurs acquis voire les développer.

1989 : création du **Foyer Occupationnel de Jour de Saint Ouen d'Aunis**

1992/1993 : Création du **service de placement familial pour adultes**, PReFASS offrant une alternative à des réponses institutionnelles dans un département à forte connotation rurale. Création du SAVS, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale destiné à accompagner dans leur insertion sociale certains travailleurs handicapés.

## 1991-2001

### L'intégration scolaire.

1995 : Pour répondre au souhait des parents d'enfants en situation de handicap, dans la continuité de l'accès à la scolarisation en milieu ordinaire, au-delà de l'école maternelle, l'Adapei 17 développe un partenariat avec l'Education nationale qui va permettre à un certain nombre d'enfants et d'adolescents d'être scolarisés en milieu ordinaire avec le soutien du SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile).

Convaincue des bienfaits de la cohabitation au sein d'une même structure d'enfants « ordinaires » et « extraordinaires » à la fois pour les enfants eux-mêmes mais aussi pour les familles, l'Adapei 17 porte un projet de création d'une **halte d'éveil** innovante (3 ou 4 existent seulement en France) accueillant 18 enfants dont 6 porteurs d'un handicap accompagnés par le SESSAD.

## Les enfants avec autisme

2001 : Sollicitée par des parents d'enfants avec autisme, en étroite partenariat avec le service public, l'Adapei 17 va créer une structure d'accueil « **Bateau bleu** » pour assurer le volet éducatif et pédagogique de l'accompagnement de ces enfants. Le volet thérapeutique est assuré par la pédopsychiatrie.

## La valorisation du rôle social des personnes handicapées

Fin 1997 : Dans le secteur adulte, se concrétise un projet de **Centre d'Aide par le Travail équestre** d'une conception tout à fait originale dont l'intégralité des activités proposées est centrée sur le cheval : équitation, équithérapie, pensions sont assurées par des travailleurs d'ESAT encadrés par des professionnels.

## 2001-2011

### La restructuration du siège.

La restructuration de l'association en **4 pôles avec un siège social** renforcé permet la poursuite de ses missions au service des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs familles.

### La participation des personnes en situation de handicap

Les deux **lois de janvier 2002 et février 2005** réaffirment le droit pour toute personne handicapée à la solidarité et à la compensation, garantissant l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens.

### La scolarisation pour tous, le travail, l'hébergement

La création d'**Unités d'Enseignement** à partir de l'Institut Médico Pédagogique et de l'Institut Médico Educatif permettent à la quasi-totalité des enfants et adolescents d'accéder à une scolarisation adaptée et aménagée au sein des établissements scolaires.

## 2004

Dans sa démarche de développement et d'amélioration de la qualité des accompagnements, l'Adapei 17 crée à Bouhet, 15 places de **Foyer d'Accueil Médicalisé** pour des adultes handicapés nécessitant un accompagnement médical renforcé.

Réorganisation de l'ESAT de Bords-Rochefort.

Création de l'**ESAT de Saintes** (50 places) et du **Foyer d'Hébergement de Saintes** dans des logements au cœur de la cité pour 15 personnes.

## 2015

Livraison du nouveau **Foyer Occupationnel et d'Hébergement de Surgères** et accueil de ses résidents.

## 2017

Février : Création de la nouvelle **unité « Château » du Foyer Occupationnel et d'Hébergement de Bouhet**, accueil de ses résidents.

Poursuite de l'expérimentation « **Service de soutien à la parentalité** » avec des familles et des personnes accompagnées, conjointement avec le SAVS et le SESSAD de l'association.

Octobre : Création de la **MRS Quatre Vents**, Maison de Retraite Spécialisée dans l'accueil des personnes en situation de handicap intellectuel vieillissantes, unité gérée par un Groupement de Coopération Social et Médico-Social (GCSMS) composé par les 3 associations fondatrices, TREMÄ, ADEI et Unapei17.

## 2018

Janvier : les pôles Hébergement et Hébergement et services sont réunis en **pôle habitat & accompagnement**. La direction du pôle habitat & accompagnement est secondée par deux directions adjointes de pôle.

Déploiement d'un nouvel outil numérique, le **dossier informatisé de la personne accompagnée**, « Ogirys ».

Extension de l'ESAT de Saintes.

## 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

L'Adapei 17 est devenue l'Unapei 17, association départementale de parents de personnes en situation de handicap intellectuel et leurs amis.

**Notre nom change, pas nos missions !**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Adapei 17 s'est réunie le lundi 18 septembre et a adopté de nouveaux statuts. L'Adapei 17 devient l'Unapei 17. Association parentale du réseau Unapei depuis sa création, l'Unapei 17 améliore sa visibilité et renforce son action auprès des concitoyens à l'instar de celles qui ont remplacé leur appellation Papillons Blancs/Apei/Adapei/Urapei par la marque Unapei.

**Notre indépendance et notre engagement**

Nous restons une association indépendante, avec ses propres organes de décision et sa liberté d'action.

Nous portons le nom Unapei comme la marque du réseau qui nous unit et défendons les mêmes valeurs.

Nous incarnons le militantisme de l'Unapei à l'échelle du département, auprès des autorités locales compétentes.

Nous revendiquons depuis toujours l'accès à la citoyenneté pour tous et l'inclusion des personnes en situation de handicap intellectuel dans notre société.

Septembre : Création de l'**Unité d'Enseignement Maternelle pour élèves avec Trouble du Spectre de l'Autisme (UEMA TSA)**, à l'école Bernard Palissy de La Rochelle.

## 08 |

## 2020

L'année est marquée par la crise sanitaire, dite crise « Covid-19 ».

Création d'un poste direction adjointe du SESSAD et des dispositifs inclusifs rattachés au Pôle Enfance.

Septembre : Mise en place de l'**Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation** coportée avec l'ADEI

Déménagement de l'ESAT de Rochefort dans de nouveaux locaux.

Octobre : mise en place du **Dispositif d'Auto-Régulation** à l'école élémentaire de Saint-Rogatien, à destination des élèves avec Trouble du Spectre de l'Autisme.

## 2021

Déménagement du siège associatif dans la Zone Industrielle des 4 Chevaliers à Périgny.

Déploiement d'une nouvelle équipe de travailleurs d'**ESAT « Restauration »** au sein de la cuisine centrale de Saint-Ouen d'Aunis.

Finalisation de la démarche d'amélioration de la **Qualité de Vie au Travail (QVT)**.

**Certification qualité Handéo TSA** des IME de Port-Neuf et de Saint-Ouen d'Aunis.

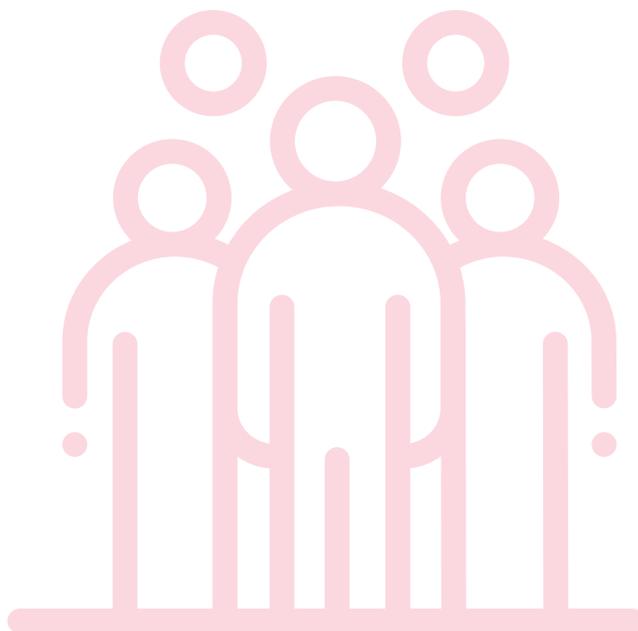
Création de **9 places de SESSAD** pour le secteur de Saint-Jean d'Angély.

Mise en place de la **nouvelle organisation en Parcours et Territoires**.

Obtention de l'appel à projet CNSA « *Expérimenter des dispositifs de participation des personnes vivant à domicile à la gouvernance des services qui les accompagnent* ».

**Certification qualité ISO 9001** du siège associatif et des directions de Parcours.

Début des travaux à Lagord, pour le rapatriement des 5 places de l'unité Château Brain et le regroupement des foyers occupationnels de jour de Lagord et Saint-Ouen d'Aunis.



# NOS MISSIONS

## Œuvrer pour la création et le renforcement des dispositifs d'accompagnement

Il s'agit de permettre aux personnes en situation de handicap, avec l'aide de tous les partenaires, d'accéder « à tout pour tous » à chaque fois que les potentialités de la personne le permettent. La logique de parcours adapté et sans rupture doit être privilégiée. Pour cela, une prise en compte des besoins des personnes handicapées est nécessaire par tous les acteurs pour y apporter des réponses adéquates dans le respect de leur projet de vie, de leurs aspirations ou préférences personnelles et de leur dignité humaine.

## Une société pour tous, une place pour chacun

L'offre de services de l'Unapei 17 est organisée pour accueillir et accompagner enfants et adultes en situation de handicap intellectuel de la naissance jusqu'à la fin de leur vie.

Nous militons pour l'autodétermination et la citoyenneté des personnes en situation de handicap intellectuel, qui sont partie prenante de notre société et doivent pouvoir accéder, à l'école, au travail, au sport, à la culture et aux loisirs à condition que nous soyons à leur écoute et que nous leur proposons les moyens adaptés.

La démarche collective qui réunit les personnes handicapées, les parents et les professionnels affirme notre complémentarité dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs familles.

Nous nous engageons, en priorité, envers les personnes handicapées et leurs familles. Il nous appartient également, de sensibiliser tous les acteurs qui participent à la mise en œuvre du projet de vie de la personne.

Nous poursuivons notre action gestionnaire et parentale dans un environnement en pleine mutation pour garantir un accompagnement de qualité et faire que les parents d'aujourd'hui s'investissent pour perpétuer le mouvement parental.

Nous croyons aux compétences souvent insoupçonnées des personnes en situation de handicap intellectuel, les solliciter tout en préservant leur sécurité et les valoriser.

Tel est le challenge quotidien auquel sont confrontés les administrateurs parents bénévoles et les équipes de professionnels.

Aujourd'hui, nous sommes dans un contexte politique où le secteur médico-social est malmené, où les associations ne sont plus porteuses de leurs projets et où « économie d'échelle » et « mutualisation de moyens » sont les maîtres mots des réalisations de demain. Notre réponse est de défendre une offre de services empreinte de valeurs humanistes et la pérennité du mouvement parental.

Nous participons à la mise en œuvre d'un espace de coopération réciproque qui permet de réaliser des collaborations actives entre associations, partenaires et acteurs du droit commun.

# LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE

## Définition de la transformation de l'offre par la Caisse Nationale de l'Autonomie et de la Santé (CNSA)

« La transformation de l'offre médico-sociale vise à sécuriser les parcours des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, quel que soit le lieu de vie choisi. Elle doit garantir à chaque personne un accompagnement souple, modulaire et construit au regard de ses attentes, un accompagnement qui favorise son accès aux apprentissages, à la formation et à l'emploi, à la santé, au logement et à sa pleine participation à la vie sociale. »

Quinze ans après la loi de 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », suite au rapport Piveteau « zéro sans solution » du 10 juin 2014, l'accompagnement des personnes handicapées s'inscrit dans une démarche de prise en compte individuelle de leurs besoins, mais surtout de leurs attentes dans un environnement sociétal ouvert à tous.

L'unapei 17 est une **association parentale d'entrepreneurs militants** qui milite et s'engage pour une société plus ouverte, inclusive, bienveillante et accompagnante où chaque personne doit trouver sa place et y être reconnue.

La volonté de la **transformation de l'offre d'accompagnement** des personnes en situation de handicap est de tout mettre en œuvre pour que la personne soit entendue dans ses attentes et son projet. L'autodétermination suppose une écoute, des outils de communication, une posture professionnelle et un professionnalisme dans les formes variées d'accompagnement qui n'arrêtent pas de se développer. Ce défi nous pousse à adapter notre gouvernance, notre modèle économique et administratif.

La **transition inclusive** n'est pas qu'une simple réorganisation ou délocalisation des services ou encore une pratique professionnelle dans des lieux différents. Elle requiert un certain nombre d'actions planifiées destinées à conforter l'approche stratégique et garantir des accompagnements visant l'autodétermination et la qualité de vie au sein de structures souples et adaptées à chaque personne accompagnée.

## Peut-on accompagner avec les mêmes méthodes et les mêmes outils qu'hier ?

Comment intégrer dans les pratiques la place des pairs, des aidants, les nouvelles technologies de communication, de traitement de l'information et d'assistance, les outils collaboratifs, la multiplicité des troubles du neurodéveloppement, le travail en transversalité agile ?

La force du mouvement parental est de chercher en permanence à croiser les regards et les analyses des uns et des autres et de prendre appui sur **la triple expertise des personnes, des familles et des professionnels.**

# L'UNAPEI 17 EN CHIFFRES

Plus de **60 ANS**  
d'expérience

**11**  
administrateurs



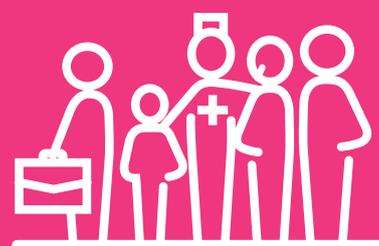
**23 millions d'€**  
de budget  
de fonctionnement

**19**  
établissements  
et services  
répartis sur 12 communes



Date de création  
**1961**

**391**  
salariés



**816**  
places d'accueil



**206**  
adhérents  
(au 31/12/2020)



**200**  
travailleurs d'ESAT



# NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



N°1

Accompagner chaque personne handicapée à être actrice de sa vie



N°2

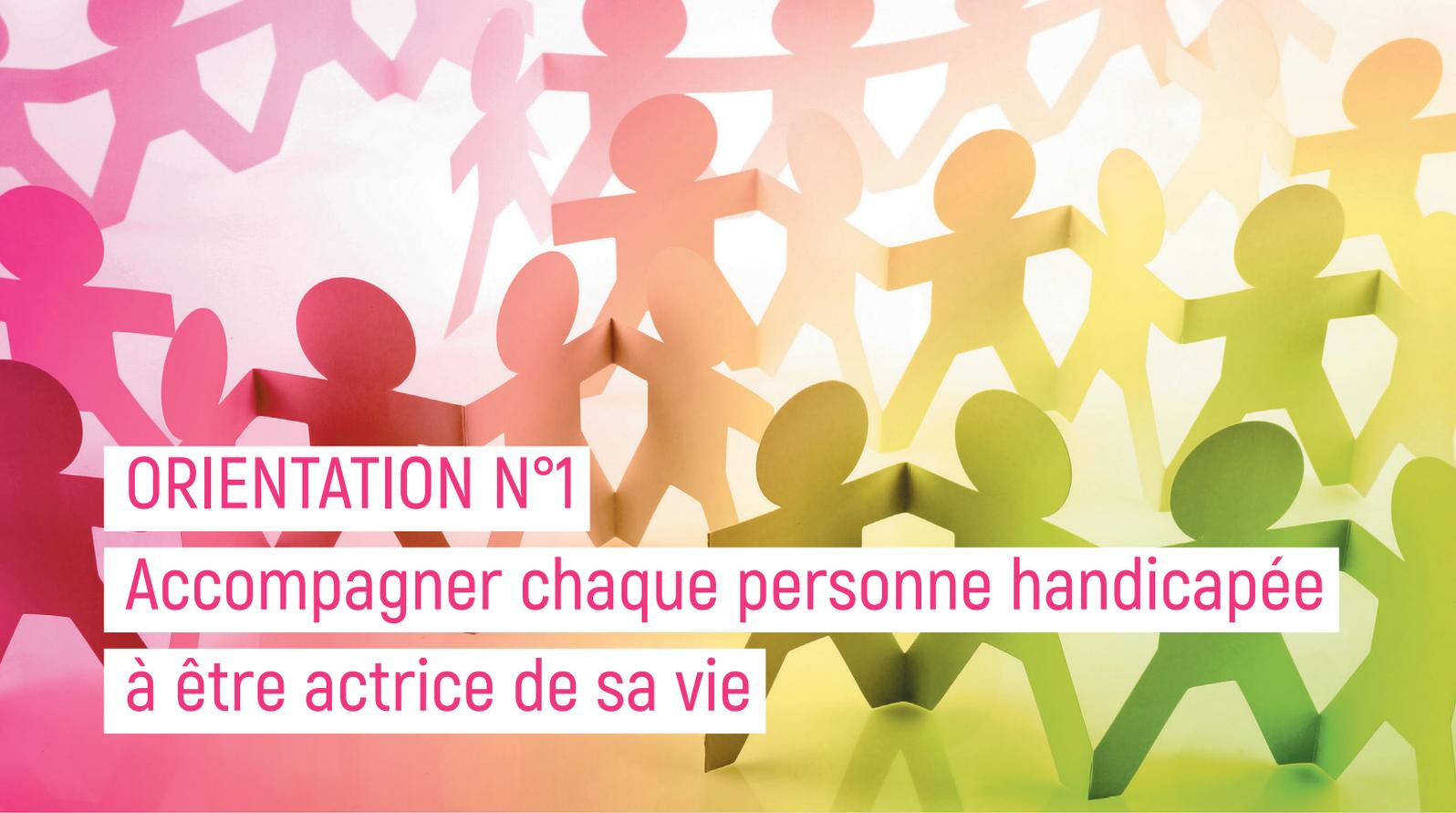
Accélérer l'évolution de la société vers un modèle solidaire et inclusif



N°3

Affirmer notre modèle parental d'entrepreneurs militants





## ORIENTATION N°1

# Accompagner chaque personne handicapée à être actrice de sa vie

### NOS OBJECTIFS & NOS ACTIONS

#### **1. Protéger les droits et les libertés fondamentales de la personne en situation de handicap, valoriser ses potentiels et la rendre actrice de son parcours de vie**

- ✓ En renforçant le pouvoir d'agir en s'appuyant sur l'autodétermination, la pair-aidance.
- ✓ En accompagnant la désécurisation, soutenir pour ajuster à partir de l'essai et laissant la place à l'expérimentation tout en rassurant les parents.

#### **2. Être en bonne santé et se sentir bien**

- ✓ En développant la transversalité entre les établissements et services pour mieux soutenir le parcours de la personne et éviter les ruptures dans l'accompagnement.
- ✓ En améliorant le partenariat avec les professionnels de santé par des actions de sensibilisation au handicap et des conventions de partenariat.
- ✓ En animant des groupes de paroles avec des outils adaptés pour les personnes accueillies, professionnels et familles. Par exemple : vie affective intime et parentalité, maladie, deuil, etc.
- ✓ En créant une commission de réflexion sur l'accompagnement des personnes vieillissantes en établissement.
- ✓ En rendant les locaux plus attractifs.

### **3. Inventer et anticiper pour améliorer le parcours de vie**

- ✓ En s'inscrivant dans la chronologie du milieu ordinaire pour un dynamisme d'accompagnement.
- ✓ En accompagnant l'autodétermination.
- ✓ En développant la pair-aidance et le recours multiple aux tiers.
- ✓ En désécurisant en fonction de l'âge de la personne.

### **4. Soutenir et accompagner les familles et aidants à toutes les étapes de la vie de leur proche pour un parcours plus fluide et plus serein :**

- ✓ En permettant la libre expression dans le projet personnalisé.
- ✓ En changeant nos modèles d'accompagnement en passant de la logique de l'offre à la logique de la demande. Ex : passer du concept d'hébergement au concept d'habitat, .

### **5. Proposer des solutions de répit :**

- ✓ En organisant des séjours répits.
- ✓ En aidant à la mise en places de séjours, de camps, dans l'esprit vacances pour tous.
- ✓ En créant des partenariats avec des centres de loisirs.

### **6. Développer une culture commune de respect mutuel et de solidarité entre les professionnels des établissements, des services, du siège et des familles.**

- ✓ En organisant des formations communes, des manifestations communes.
- ✓ En créant une instance de réflexion aux problématiques issues de l'évolution et de la complexité du médico-social. Par exemple : association parentale / parents employeurs, transition inclusive / complexité du milieu ordinaire.

### **7. Promouvoir et soutenir le professionnalisme des accueillants familiaux.**

- ✓ En se dotant d'outils qui permettent au fil de l'eau de réinterroger le référentiel métier d'« accompagnant familial ».
- ✓ En construisant une affiliation commune fondée sur la confiance, indépendamment du pouvoir hiérarchique ou de contrôle.

### **8. Accompagner les professionnels dans leur mission et garantir un accompagnement de qualité.**

- ✓ En développant et en faisant vivre la démarche qualité de vie au travail.

## **« Parole de personnes accueillies**

*« J'aimerais avoir une femme et faire une famille »*

*« J'aimerais aller en vacances plus souvent mais pas seule »*



## L'Unapei 17 aide chaque personne accompagnée à faire ses choix de vie

L'Unapei 17 protège les droits et les libertés de la personne accompagnée.

L'Unapei 17 met en avant les compétences de la personne accompagnée.

L'Unapei 17 aide la personne accompagnée à faire ses choix de vie.

L'Unapei 17 apporte les meilleures réponses aux besoins des personnes accompagnées.

L'Unapei 17 apporte les meilleures réponses aux attentes des personnes accompagnées.

L'Unapei 17 apporte les meilleures réponses aux compétences des personnes accompagnées.

L'Unapei 17 aide les familles à partager leurs connaissances pour le bien-être des personnes accompagnées.

L'Unapei 17 aide les amis à partager leurs connaissances pour le bien-être des personnes accompagnées.

L'Unapei 17 aide les professionnels à partager leurs connaissances pour le bien-être des personnes accompagnées.

L'Unapei 17 aide la personne accompagnée à être en bonne santé.

L'Unapei 17 aide la personne accompagnée à être se sentir bien.

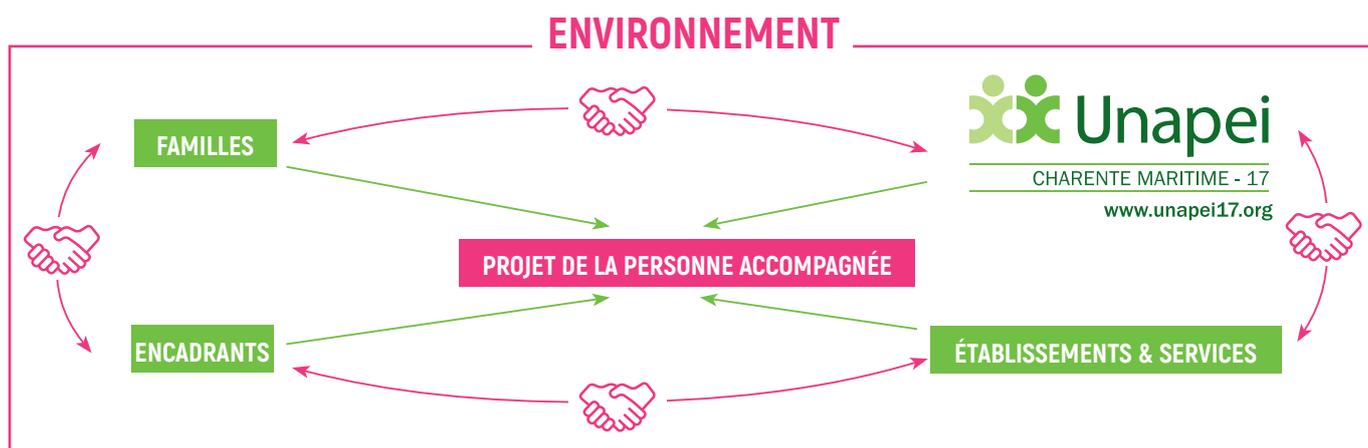
L'Unapei 17 aide les encadrants dans leur travail.

L'Unapei 17 aide les encadrants à donner un accompagnement de qualité.

L'Unapei 17 veut créer des nouvelles choses.

L'Unapei 17 propose des idées pour que les familles se reposent.

L'Unapei 17 reconnaît le métier de famille d'accueil.





## ORIENTATION N°2

# Accélérer l'évolution de la société vers un modèle solidaire et inclusif

### NOS OBJECTIFS & NOS ACTIONS

#### **1. Prendre en compte l'évolution des besoins des personnes en situation de handicap :**

- ✓ En facilitant le diagnostic au plus tôt.
- ✓ En facilitant les rencontres entre pairs.
- ✓ En favorisant l'expression et facilitant la lecture avec le FALC lors de l'élaboration des Projets Personnalisés afin que la personne se l'approprie au mieux.
- ✓ En favorisant les demandes de notifications avec double orientation auprès de la MDPH en faveur des projets et du parcours de la personne en situation de handicap.
- ✓ En évaluant au mieux les besoins de la personne handicapée lors de la mise en place de la tarification Serafin-PH\*.
- ✓ En continuant à former les salariés sur la VRS (Valorisation des Rôles Sociaux).
- ✓ En adaptant notre schéma d'organisation et notre modèle de pilotage en facilitant la participation et la consultation des bénéficiaires de nos actions.

#### « Parole de personnes accueillies

« Je souhaiterais être plus inclus dans la vie de la cité (voter, faire partie d'associations) »

« J'aimerais faire des stages dans le milieu ordinaire »

« J'aimerais passer mon permis de conduire »

« J'aimerais réaliser mon projet professionnel et travailler en milieu ordinaire »

## **2. Aider les personnes en situation de handicap à être des citoyens engagés et responsables :**

- ✓ En les aidant à s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale environnementale (RSE).
- ✓ En travaillant avec l'association « Nous Aussi » pour créer une délégation représentant la Charente Maritime.
- ✓ En invitant des représentants de Conseil à la Vie Sociale du collège des personnes accompagnées à participer à certains Conseils d'Administration définis par les membres du bureau.
- ✓ En incluant les personnes accompagnées dans les groupes de travail, leur demandant leur avis.
- ✓ En instruisant l'Éducation Civique à l'IME.
- ✓ En sensibilisant les professionnels, les familles/aidants, les tuteurs sur le fait que les personnes handicapées ne connaissent pas leurs droits et y remédier.
- ✓ En participant aux actions de la Vie Associative.
- ✓ En s'ouvrant sur l'extérieur, hors cadre de l'Unapei17 et dans le cadre de l'Unapei17.

## **3. Sensibiliser chaque citoyen à s'engager et agir pour une société inclusive qui reconnaît les personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière.**

- ✓ En faisant évoluer en interne des pratiques et des métiers, faire appel à de nouveaux métiers (job coaching, chargé d'insertion professionnel).
- ✓ En continuant à promouvoir et à développer l'apprentissage du FALC.
- ✓ En promouvant le pictogramme S3A en interne et externe.
- ✓ En formant les personnes accompagnées, jeunes et adultes, au S3A.
- ✓ En continuant à former les professionnels au S3A.
- ✓ En continuant le travail associatif auprès des autorités de contrôle et de tarification, ainsi que des collectivités locales pour développer le S3A.
- ✓ En invitant les personnes en situation de handicap en soutien du formateur pour la formation S3A.
- ✓ En vérifiant que les personnes accompagnées s'emparent du S3A dans les lieux publics ( ex : magasins).

### **\*Qu'est-ce que la réforme Serafin-PH ?**

Le projet SERAFIN-PH (Services et Etablissements: Réforme pour une Adéquation des financements aux parcours des Personnes Handicapées), qui a été lancé en janvier 2015 par la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, vise à réformer le mode de tarification des établissements et services médico-sociaux intervenant auprès des personnes en situation de handicap, selon des modalités renouvelées. Une tarification qui permet de prendre en compte les besoins des personnes, les réponses apportées, tout en facilitant leur parcours : telle est l'ambition assignée au projet SERAFIN-PH.

-  <https://www.cnsa.fr/quest-ce-que-la-reforme-serafin-ph>
- <https://www.dailymotion.com/video/x7vviuu>
- <https://dailymotion.com/video/x7vviir>



## L'Unapei 17 aide la société à accepter les personnes en situation de handicap.

---

L'Unapei 17 informe la société de l'évolution des besoins des personnes accompagnées.

L'Unapei 17 informe la société que les personnes accompagnées ont des idées.

L'Unapei 17 informe la société que les personnes accompagnées sont responsables de ce qu'elles font dans leur vie.

L'Unapei 17 informe la société que les personnes accompagnées souhaitent faire attention aux autres.

L'Unapei 17 informe la société que les personnes accompagnées souhaitent faire attention à notre planète.

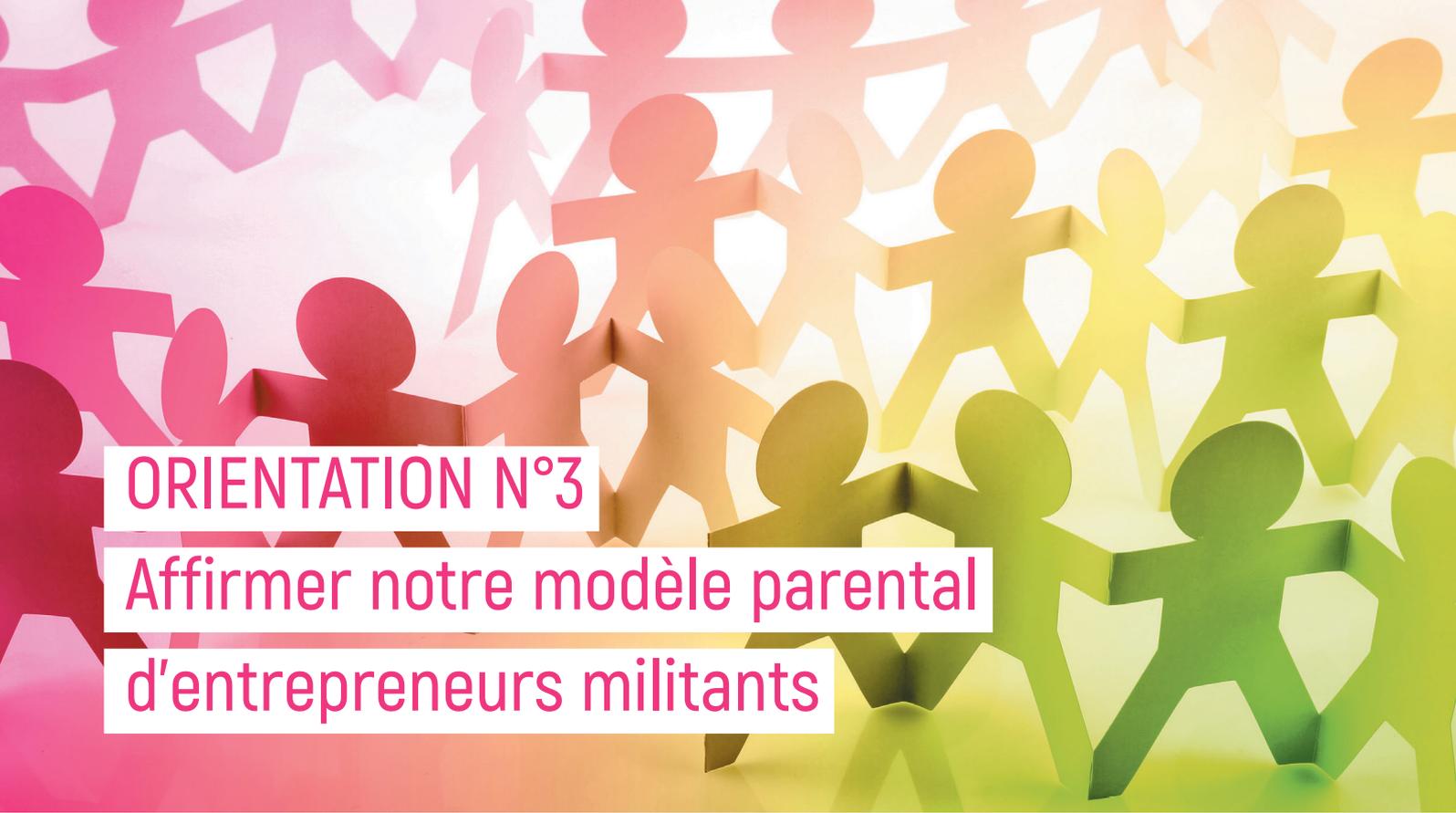
L'Unapei 17 informe la société que les personnes accompagnées doivent être reconnues partout.

L'Unapei 17 informe la société que les personnes accompagnées doivent avoir les mêmes droits que tout le monde.

### “ Paroles de familles

« Prendre en compte et intégrer les familles dans les grands projets de l'association »

« Participer à des colloques, réunions d'informations, des conférences organisées par l'Unapei 17 »



## ORIENTATION N°3

# Affirmer notre modèle parental d'entrepreneurs militants

### NOS OBJECTIFS & NOS ACTIONS

#### **1. Faire de l'Unapei17 un lieu de ressources pour les parents et amis de personnes en situation de handicap intellectuel**

- ✓ En développant la mission d'accueil, d'écoute, de soutien et d'information aux familles.
- ✓ En faisant un recensement des ressources disponibles sur le territoire nécessaires à une bonne information.
- ✓ En étudiant des projets permettant de travailler sur des questions sociétales afin d'améliorer les services en lien avec le projet politique de l'association.

#### **2. Informer et soutenir les familles notamment lors des moments clés du parcours de la vie de la personne handicapée**

- ✓ En travaillant sur la mise en place d'un interlocuteur associatif référent parcours de vie qui soit détaché des établissements pour faire le point et accompagner les familles si elles le désirent.
- ✓ En organisant des rencontres thématiques sur les transitions enfant/adulte, adulte/personne âgée.
- ✓ En mettant en place un organigramme visible par tous et régulièrement mis à jour.

#### **3. Militer et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels**

- ✓ En organisant des conférences ouvertes aux professionnels et aux familles.
- ✓ En informant par des flashes infos de l'évolution des projets.
- ✓ En continuant à développer la transmission e-numérique.

## **4. Développer l'action associative et rechercher des nouveaux modes de soutien**

- ✓ En développant la communication tout public et les partenariats.
- ✓ En recherchant des bénévoles.
- ✓ En favorisant le développement de comités de parents au sein des établissements.
- ✓ En s'appropriant les grandes questions actuelles : Vie affective intime et parentalité, l'auto-représentation (association « Nous Aussi »)
- ✓ En continuant à développer le groupe PARENTAISE, avec des réunions à thème.
- ✓ En continuant d'animer les rencontres « Autour d'un café » pour les groupes parents, fratries, et grands-parents.
- ✓ En organisant des événements sur les établissements.
- ✓ En développant des supports de campagnes (adhésion, taxe d'apprentissage, sensibilisation, dons,...).

## **5. S'impliquer dans l'action associative, renforcer la cohésion et la solidarité au sein des établissements et services**

- ✓ En organisant l'accueil des nouvelles familles.
- ✓ En organisant l'accueil des nouveaux salariés.
- ✓ En expliquant le rôle et les missions du Conseil d'Administration, de l'administrateur, du bénévole.
- ✓ En encourageant les journées d'échanges entre salariés.
- ✓ En incitant à organiser des réunions d'information au sein des établissements.



*« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas, pour se battre contre l'ancien. »*

Dan Millman

# LES MODALITÉS D'ÉLABORATION , DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PROJET

L'enjeu de notre projet associatif est d'accompagner l'ensemble des acteurs de l'Unapei17 dans une transition inclusive bienveillante, accompagnante et soucieuse des plus vulnérables. Il doit garantir un parcours de vie de qualité, en accord avec les attentes et possibilités de toutes les personnes accueillies. Nos orientations stratégiques seront déclinées en actions prioritaires. Cette méthode vise à impulser des changements concrets, réalisables qui prennent en compte les réalités et les attentes des personnes en situation de handicap, de leurs familles, des professionnels et de notre association.

Le projet associatif de l'Unapei 17 a été élaboré selon une démarche participative. Un comité de pilotage composé d'administrateurs et de professionnels a été constitué. Ce comité était chargé de synthétiser les propositions émergeant des personnes consultées et de les mettre en perspective sur un projet à 5 ans.

## Enquête sur les attentes et les besoins

Les attentes et propositions des personnes accompagnées, des familles/aidants et des professionnels ont été recueillies à travers 4 questionnaires transcrits en FALC élaborés et transmis après validation du Conseil d'Administration du 7 juillet 2020 : familles, jeunes, adultes, professionnels (format papier ou disponibles en ligne).

### **Professionnels**

77 répondants

### **Familles/Aidants**

139 répondants

### **Personnes accompagnées**

189 répondants (16 à 67 ans)

Transcription des questionnaires en FALC

4 personnes accompagnées : Anne-Marie, Claudine, Sophie et Joël ; 1 Éducatrice spécialisée : et la participation du service qualité.

## Séminaire du 16 septembre 2020

L'objectif de ce séminaire était de déterminer par un travail collaboratif, les moyens/les pistes d'actions qu'elles auront identifiées pour que l'association remplisse ses missions.

Les travaux de la commission et les résultats d'enquête ont été présentés aux familles, adhérents et professionnels. Administrateurs, familles et professionnels présents ont été répartis en 6 ateliers pour déterminer par un travail participatif, les actions prioritaires. À l'issue de cette demi-journée, les résultats des 6 ateliers ont été présentés aux personnes accompagnées volontaires pour transcrire en FALC les actions prioritaires. Le document a été adapté par Laura et Patricia de l'atelier FALC de l'ESAT de Bords Rochefort.

## Modalités de mise en œuvre

Les directeurs ont la responsabilité de mettre en œuvre les orientations et les objectifs définis. Le comité de direction s'assurera de la bonne réalisation des actions définies en analysant régulièrement les projets et actions en référence aux orientations. Le Conseil d'Administration, garant de la bonne déclinaison du projet associatif, disposera de différents leviers pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des ambitions associatives, notamment au travers de l'actualisation des projets de services et d'établissements, des rapports d'évaluation, des rapports d'activités et de l'évaluation de l'impact qualitatif des accompagnements réalisés.

## Modalités de suivi et d'évaluation

Il s'agit de rendre compte de l'atteinte des objectifs définis et leur impact sur la qualité de vie des personnes accompagnées, de leur famille et du travail des professionnels, notamment :

OBJECTIFS	Indicateurs clés
<b>Entendre les envies &amp; accompagner les projets</b>	<p>Les projets individualisés intègrent l'expression des envies et des attentes des personnes accompagnées.</p> <p>Nouvelles activités ou propositions créées annuellement dans chaque structure répondant aux attentes exprimées dans les projets individualisés</p>
<b>Parcours sans rupture &amp; une réponse à chacun</b>	<p>Nombre annuel de personnes en attente de réponse ou d'un mode d'accueil adapté pour lesquelles une proposition a été faite, selon leur profil et leurs besoins.</p> <p>Projets ou de dispositifs innovants créés pour répondre à des besoins non ou mal couverts, selon la nature des besoins.</p>
<b>Inclusion &amp; vie citoyenne</b>	<p>Formations et/ou actions organisées au profit des personnes accompagnées (stages, visites, enseignement...) facilitant l'inclusion.</p> <p>Expériences conduites à leur terme, personnes installées dans un habitat ou un emploi inclusif.</p>
<b>Développement du pouvoir d'agir des proches</b>	<p>Ateliers ou groupes de réflexion créés avec la participation des familles/proches aidants</p> <p>Enquêtes de satisfaction auprès des familles sur les dispositifs proposés.</p>
<b>Expérimentation &amp; innovation pour être plus performant</b>	<p>Projets innovants développés par les structures et analyse de l'impact .</p>
<b>Pilotage agile et efficace</b>	<p>Formation des salariés sur une thématique liée à la transformation de l'offre d'accompagnement.</p> <p>Projets de développement durable mis en œuvre.</p> <p>Suivi des actions en lien avec la Qualité de Vie au Travail</p>
<b>Transversalité</b>	<p>Partenariats</p>
<b>Gouvernance, militantisme &amp; action associative</b>	<p>Campagnes et actions d'engagement</p> <p>Campagnes et actions de soutien aux personnes et/ou aux familles</p>

## TERRITOIRE LA ROCHELLE / Direction adjointe de Parcours : Corinne PREVOST

### IME LE BREUIL TDI

**Cheffe de Service :** Anne-Catherine PATIERNO  
**Secrétariat :** Wendy BLANDIN / Séverine CREUGNET  
[Directeur de Parcours : Emeline LEBCEUF]

### IME LA ROCHELLE

**Chef de Service :** Pierrick VITON  
**Secrétariat :** Séverine GRÉAU  
[Directeur de Parcours : Emeline LEBCEUF]

### FOH FOJ LE BONNODEAU LAGORD

**Chef de Service :** Paul CHAMROEUN

**Secrétariat :** Michelle CHASSERIEAU  
[Directeur de Parcours : Stéphane FORGERIT]

### SAAJ SAINT OUEN

**Chef de Service :** Paul CHAMROEUN  
**Secrétariat :** Michelle CHASSERIEAU  
[Directeur de Parcours : Stéphane FORGERIT]

### ESAT PÉRIGNY/SAINT OUEN

**Chef de Service :** Cyril FREYGEFOND  
**Secrétariat :** Angélique CHEVALIER  
[Directeur de Parcours : Stéphane FORGERIT]

## TERRITOIRE ROCHEFORT SAINTONGE / Direction adjointe de Parcours : Daniel Almeida

### FOH HORIZON LE THOU

**Cheffe de Service :** Pauline MAILLE  
**Secrétariat :** Martine DEDIEU  
[Directeur de Parcours : Emeline LEBCEUF]

### FOH HORIZON LE THOU (ASI + veilleurs de nuit)

**Cheffe de Service :** Marie OLLIVIER  
**Secrétariat :** Martine DEDIEU  
[Directeur de Parcours : Emeline LEBCEUF]

### ESAT BORDS

**Chef de service :** Daniel ALMEIDA  
**Secrétariat :** Sophie MILLIEROUX  
[Directeur de Parcours : Stéphane FORGERIT]

### ESAT SAINTES

**Chef de Service :** Jean-Jacques BONNET  
**Secrétariat :** Corinne LASSERRE  
[Directeur de Parcours : Stéphane FORGERIT]

### FH SAINTES

**Chef de Service :** Christian PEROTEAU  
**Secrétariat :** Annick LASSERRE  
[Directeur de Parcours : Emeline LEBCEUF]

### SAAJ ROCHEFORT LES GONDS

**Chef de Service :** Franck MERCERON  
**Secrétariat :** Annick LASSERRE  
[Directeur de Parcours : Emeline LEBCEUF]

## TERRITOIRE AUNIS ATLANTIQUE / Direction adjointe de Parcours : Bénédicte ROCHARD

### IME LE BREUIL TSA Petit Bois

**Cheffe de Service :** Pascale REB  
**Secrétariat :** Wendy BLANDIN / Séverine CREUGNET  
[Directeur de Parcours : Emeline LEBCEUF]

### DAR (Dispositif d'AutoRégulation)

**Cheffe de Service :** Pascale REB  
**Secrétariat :** Adrienne SAVARY  
[Directeur de Parcours : Emeline LEBCEUF]

### UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme)

**Cheffe de Service :** Pascale REB  
**Secrétariat :** Adrienne SAVARY  
[Directeur de Parcours : Emeline LEBCEUF]

### SESSAD TSA

**Cheffe de Service :** Pascale REB  
**Secrétariat :** Adrienne SAVARY  
[Directeur de Parcours : Emeline LEBCEUF]

### FOH FAM BOUHET

**Chef de Service :** Jérémie BOIDIN  
**Secrétariat :** Emilie TEIXEIRA / Patricia SICHERE  
[Directeur de Parcours : Stéphane FORGERIT]

### FOH BOUHET (ASI + veilleurs de nuit)

**Chef de Service :** Axel HIRIGOYEN  
**Secrétariat :** Emilie TEIXEIRA / Patricia SICHERE  
[Directeur de Parcours : Stéphane FORGERIT]

## TERRITOIRE AUNIS SUD / Direction adjointe de Parcours : Estelle FORGERIT-AUDOUZE

### ESAT LE MAROUILLET

**Cheffe de service :** Samantha GADRET  
**Secrétariat :** Nathalie MATHE  
[Directeur de Parcours : Stéphane FORGERIT]

### FH PÉRIGNY/LE MAROUILLET

**Chef de Service :** Axel HIRIGOYEN  
**Secrétariat :** Patricia SICHERE  
[Directeur de Parcours : Stéphane FORGERIT]

### ESAT ROCHEFORT

**Chef de Service :** Daniel ALMEIDA  
**Secrétariat :** Sophie MILLIEROUX  
[Directeur de Parcours : Stéphane FORGERIT]

### FOH FOJ HORIZON SURGÈRES

**Cheffe de Service :** Marie OLLIVIER (à partir du 27/09/21)  
**Secrétariat :** Martine DEDIEU  
[Directeur de Parcours : Emeline LEBCEUF]

## SERVICES / Direction de Parcours : Emeline LEBCEUF et Stéphane FORGERIT

### SAVS

**Chef de Service :** Christian PEROTEAU  
**Secrétariat :** Annick LASSERRE

### PreFASS

**Chef de service :** Franck MERCERON  
**Secrétariat :** Manon ESTEVEZ

### Coordination Parcours de Soins Enfance

**Cheffe de service :** Anne COLMET-DAAGE

### EMAS (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation)

**Directrice Adjointe de Parcours :** Corinne PREVOST

### Chargé Insertion Professionnelle

**Cheffe de service :** Samantha GADRET  
**Secrétariat :** Nathalie MATHE

### Plateforme 16-25 ans

**Cheffe de service :** Anne Catherine PATIERNO  
**Secrétariat :** Wendy BLANDIN / Séverine CREUGNET

### SESSAD LA ROCHELLE

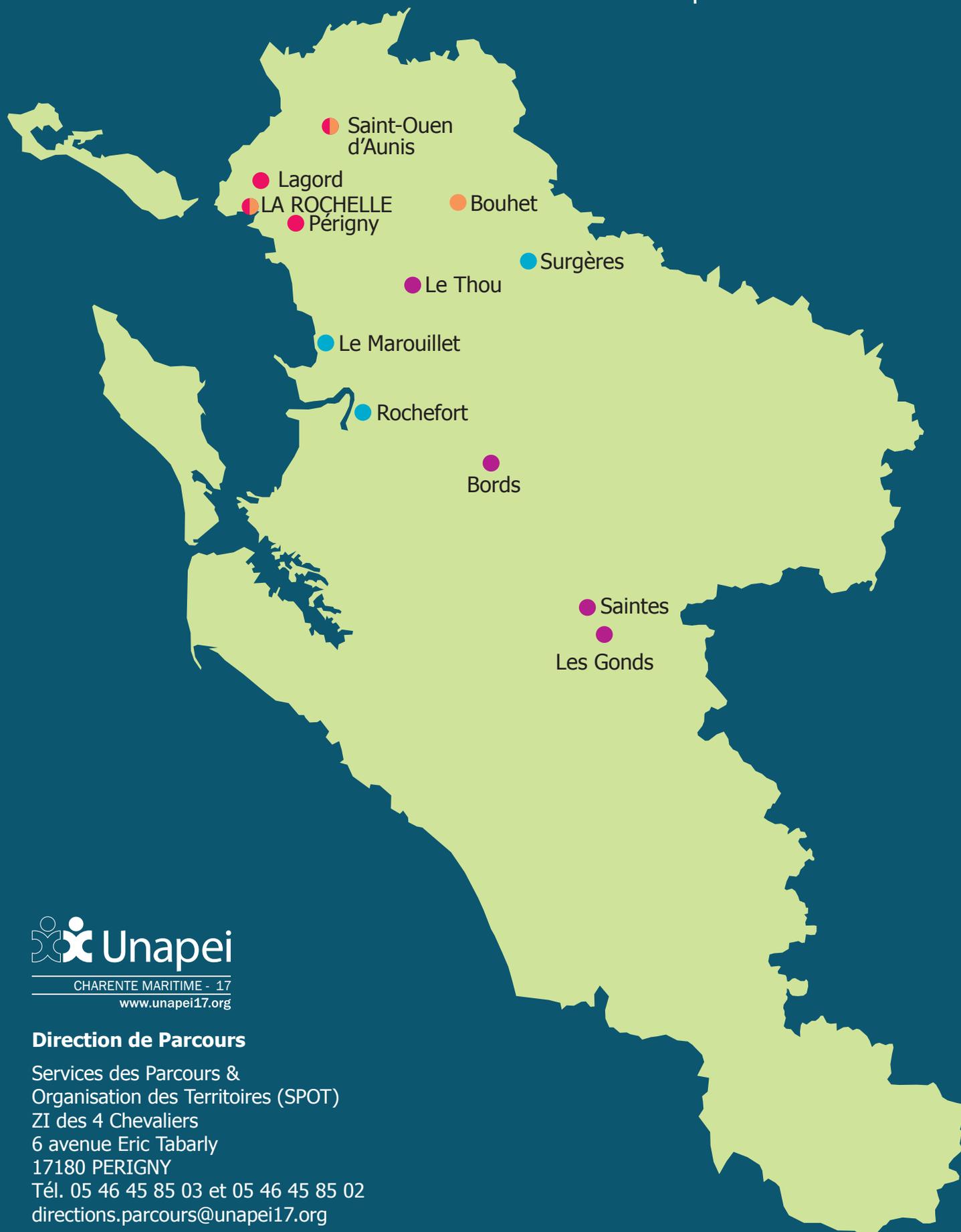
**Chef de service :** Pierrick VITON  
**Secrétariat :** Séverine GREAU

### SESSAD SURGÈRES

**Secrétariat :** Adrienne SAVARY

# Parcours & Territoires

**Directeurs de Parcours :** Emeline LEBŒUF et Stéphane FORGERIT



CHARENTE MARITIME - 17  
[www.unapei17.org](http://www.unapei17.org)

## Direction de Parcours

Services des Parcours &  
Organisation des Territoires (SPOT)  
ZI des 4 Chevaliers  
6 avenue Eric Tabarly  
17180 PERIGNY  
Tél. 05 46 45 85 03 et 05 46 45 85 02  
[directions.parcours@unapei17.org](mailto:directions.parcours@unapei17.org)

# GLOSSAIRE

<b>AAH</b>	Allocation Adulte Handicapé	<b>GOS</b>	Groupe Opérationnel de Synthèse
<b>AEEH</b>	Allocation d'Éducation pour l'Enfant Handicapé	<b>IEN-ASH</b>	Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de l'Adaptation et la Scolarisation des élèves en Situation de Handicap
<b>AESH</b>	Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap	<b>IME</b>	Institut Médico-Éducatif
<b>AMP</b>	Aide Médico-Psychologique	<b>IMP</b>	Institut Médico-Pédagogique
<b>ANAP</b>	Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux	<b>IMPro</b>	Institut Médico-Professionnel
<b>ANESM</b>	Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services sociaux et Médico-sociaux	<b>MAS</b>	Maison d'Accueil Spécialisé
<b>APA</b>	Allocation personnalisée d'autonomie	<b>MDPH</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé	<b>ME</b>	Moniteur Educateur
<b>ASE</b>	Aide Sociale à l'Enfance	<b>MRS</b>	Maison de Retraite Spécialisée
<b>CASF</b>	Code de l'Action Sociale et des Familles.	<b>PAG</b>	Plan d'Accompagnement Global
<b>CAMSP</b>	Centre d'action Médico-Sociale précoce	<b>PAI</b>	Projet d'Accueil Individualisé
<b>CDAPH</b>	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.	<b>PCH</b>	Prestation de Compensation du Handicap
<b>CDCA</b>	Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	<b>PCPE</b>	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
<b>CEAA</b>	Centre d'Expertise Autisme Adultes	<b>PIAL</b>	Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé
<b>CED-H17</b>	Comité d'Entente Départemental Handicap Charente-Maritime	<b>PPI</b>	Projet Pédagogique Individuel
<b>CHSCT</b>	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	<b>PPS</b>	Projet Personnalisé de Scolarisation
<b>CIH</b>	Comité Interministériel du Handicap	<b>PRS</b>	Programme Régional de Santé
<b>CMI</b>	Carte Mobilité Inclusion	<b>PJM</b>	Protection juridique des majeurs
<b>CMP</b>	Centre Médico-Pédagogique	<b>PTA</b>	Plateforme Territoriale d'Appui
<b>CNSA</b>	Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie	<b>PTSM</b>	Projet Territorial de Santé Mentale
<b>COMEX</b>	COMmission EXécutive de la MDPH.	<b>QVT</b>	Qualité de Vie au Travail
<b>CPOM</b>	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	<b>RAE</b>	Reconnaissance des acquis de l'expérience
<b>CRA</b>	Centre de Ressources Autisme	<b>RAPT</b>	Réponse Accompagnée Pour Tous
<b>CRSA</b>	Conférence Régionale de la Santé et de l'Economie	<b>RBPP</b>	Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles
<b>CTRA</b>	Comité Technique régional de l'autisme	<b>RPS</b>	Risques Psycho-Sociaux
<b>CVS</b>	Conseil de la Vie Sociale	<b>RQTH</b>	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.
<b>DAR</b>	Dispositif d'Auto Régulation	<b>S3A</b>	Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité
<b>EA</b>	Entreprise Adaptée	<b>SAAJ</b>	Service d'Accueil et d'Activités de Jour
<b>EMA</b>	Équipe Mobile d'Appui Médico-Social	<b>SAMSAH</b>	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
<b>ERP</b>	Établissement Recevant du Public	<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>ES</b>	Educateur(trice) Spécialisé(e)	<b>SESSAD</b>	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
<b>ESAT</b>	Établissement et Service d'Aide par le Travail	<b>SIPFP</b>	Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle
<b>ESMS</b>	Établissement et service Social et Médico Social	<b>SEES</b>	Services d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé
<b>ESS</b>	Équipe de suivi de scolarisation	<b>TDAH</b>	Troubles du Déficit de l'Attention avec Hyperactivité
<b>ETP</b>	Équivalent temps plein	<b>TDI</b>	Trouble du développement intellectuel
<b>ETS</b>	Éducateur technique spécialisé	<b>TMA</b>	Technicien Moniteur Atelier
<b>FALC</b>	Facile À Lire et à Comprendre	<b>TSA</b>	Trouble du Spectre de l'Autisme
<b>FAM</b>	Foyer d'Accueil Médicalisé	<b>TND</b>	Trouble du Neuro Développement
<b>FH</b>	Foyer d'Hébergement	<b>UHE</b>	Unité hospitalière pour enfants
<b>FDV</b>	Foyer de Vie	<b>ULIS</b>	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
<b>FOH</b>	Foyer Occupationnel avec hébergement	<b>UE</b>	Unité d'Enseignement
<b>FOJ</b>	Foyer Occupationnel de jour	<b>UEE</b>	Unité d'Enseignement Externalisée
<b>GCSMS</b>	Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale	<b>UEMA</b>	Unité d'enseignement en maternelle Autisme
<b>GEVASCO</b>	Guide d'ÉVALuation des besoins de compensation pour la SCOLarisation de l'élève handicapé	<b>VAE</b>	Validation des acquis dde l'expérience



**Merci !**

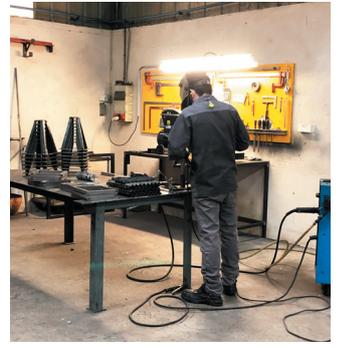
**À L'ENSEMBLE DES PERSONNES QUI SE SONT MOBILISÉES POUR  
CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION DE CE PROJET ASSOCIATIF  
2021-2025 :**

- Les personnes accompagnées qui ont représenté leurs pairs
- Les familles qui nous ont confortés dans l'ambition que nous avons de promouvoir l'autonomie et l'inclusion dans toutes ses dimensions.
- Les professionnels pour leur vision, leur engagement et leur investissement quotidien.
- Les administrateurs, directeurs et personnes mobilisées pour enrichir la réflexion.

**Merci à tous pour cette aventure collective et solidaire que nous  
allons vivre les 5 années à venir.**

**UNE PERSONNE, UN HANDICAP, UNE VIE, UN DÉFI,  
ŒUVRONS ENSEMBLE !**

[www.unapei17.org](http://www.unapei17.org)



Société



Éthique



Inclusion



Entrepreneurs militants



Accessibilité



Unapei

CHARENTE MARITIME - 17

[www.unapei17.org](http://www.unapei17.org)

ZI les 4 Chevaliers  
6 avenue Eric Tabarly  
17180 Périgny  
Tél. 05 46 27 13 60  
[siege.social@unapei17.org](mailto:siege.social@unapei17.org)

